

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Annexe 1 du règlement européen 2022-1288)

Reporting Volontaire PAI selon l'Art.4 du règlement (UE) 2019/2088 (SFDR)

Période couverte : 01/01/2025 - 31/12/2025

FPCI Capital Export III

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Indicateurs climatiques					
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité		Élément de mesure	Incidence 2025	Scope (% of AuM)	Explication
Emissions de gaz à effet de serre	1.1. Emissions de GES	Emissions de GES de niveau 1 en tonnes d'équivalents CO2	191,2	100%	Taux de réponse = 100 % (10/10) Les émissions liées aux scopes 1 et 2 ont été calculées par le cabinet Reporting 21 soit avec des facteurs d'émissions standardisés pour chaque entreprise du portefeuille, soit par extrapolation sur l'année N-1.
		Emissions de GES de niveau 2 en tonnes d'équivalents CO2	60,8	100%	
		Emissions de GES de niveau 3 en tonnes d'équivalents CO2	11 351,6	100%	Taux de réponse = 100 % (10/10) Le Scope 3 est calculé, selon soit par l'entreprise, soit la méthodologie simplifiée utilisée par Reporting 21 qui s'appuie sur des postes spécifiquement identifiés pour chaque société en fonction de ses activités visant à identifier les sources les plus importantes d'émissions de GES, soit par extrapolation sur l'année N-1 calculé par Reporting 21, soit calculé par Reporting 21 via proxy
	1.2. Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros investis	75,5	100%	
	1.3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	261,3	100%	
	1.4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en %)	0,0%	80%	Taux de couverture = 80% (8/10) Capital Export exclut les secteurs suivants de son portefeuille : - Extraction, transport, distribution et transformation de charbon : La production d'électricité et d'énergie à base de charbon ; l'extraction, le transport, la distribution et la transformation de charbon destiné à des activités de production d'électricité et d'énergie ; Les activités de distribution, de transport et de production d'équipements et de services, dont plus de 10% du chiffre d'affaires est réalisé auprès de clients dont l'activité est directement liée au charbon. - Extraction, transport, distribution et transformation de pétrole, de gaz et d'hydrocarbures non conventionnels, ainsi les projets d'exploration et de développement de nouveaux champs gaziers et pétroliers.
	1.5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	99,5%	70%	Les participations n'ayant pas répondu aux questions nécessaires au calcul de cet indicateur ont été considérées comme ne consommant et ne produisant pas d'énergie renouvelable Taux de couverture = 70 % (7/10)
		Part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	0%	70%	Taux de couverture = 70 % (7/7) Plusieurs sociétés du portefeuille étudient la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur leurs bâtiments pour leur utilisation propre
	1.6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Secteur C : Manufacturing Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements	0,02	100%	8 entreprises concernées Taux de couverture = 100% (10/10)
					Le portefeuille de Capital Export est majoritairement constitué de sociétés industrielles, 5 des 10 entreprises du Fonds Capital Export III sont fablabs

Indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité		Élément de mesure	Incidence 2025	Scope (% of AuM)	Explication
Biodiversité	1.7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimer en %)	0%	80%	Taux de couverture = 80 % (8/10)
	Eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investis, en moyenne pondérée	0	80%	Taux de couverture = 80 % (8/10)
Déchets	1.9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investis, en moyenne pondérée	0,019	60%	Taux de couverture = 60 % (6/10)

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'Homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité		Élément de mesure	Incidence 2025	Scope (% of AuM)	Explication
Les questions sociales et de personnel	1.10. Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimer en %)	0%	80%	Le portefeuille de Capital Export est constitué de PME françaises. Taux de couverture = 80 % (8/10)
	1.11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (exprimer en %)	100%	80%	
	1.12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (exprimé en montant monétaire converti en euros) Donnée collectée en €/h, le calcul respecte le format de calcul SFDR " Salaire moyen - Hommes " / " Salaire moyen - Femmes " pondéré par les montants investis.	4,20	100%	Taux de couverture = 70 % (7/10)
	1.13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	83% (Conseil de surveillance) 85% (Comité de direction)	100%	Taux de couverture CS = 100 % (10/10) Taux de couverture CODIR = 80 % (8/10)
	1.14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en %)	0%	80%	Taux de couverture = 80 % (8/10)

Indicateurs additionnels

Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité		Élément de mesure	Incidence 2025	Scope (% of AuM)	Explication
Environnement	2.4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions carbone	0%	80%	Taux de couverture = 80 % (8/10)
	Social	Nombre d'accidents / Nombre d'employés / Nouveau total * Valeur actuelle de l'investissement / Valeur actuelle de tous les investissements * 100	0,003%	70%	Taux de couverture = 70% (7/10)